

Mercredi 10 Juillet 2019 - n°223

A vos agendas - Notez bien !

Europe - Voyage d'étude à Copenhague : vers des villes vertes et innovantes !

Institutions - L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires adoptée en lecture définitive

Environnement - Annonce de 61 nouveaux contrats de transition écologique

Institutions - Enquête sur les attentes municipales des français

Numérique - Les villes médianes tiennent leur Sommet de l'innovation à Nevers le 26 septembre

Habitat - Création de la plateforme « Facil Habitat » de l'ANAH au service des propriétaires

Attractivité - Les premières rencontres professionnelles de l'économie collaborative prévues le 11 septembre

A VOS AGENDAS



Notez bien !

Mercredi 4 Septembre 2019

Déjeuner débat avec *Suez, Paris-La Défense*

Mercredi 25 septembre 2019

Conseil d'administration de *Villes de France*, Paris
Dans les locaux d'EDF

Jeudi 26 septembre 2019

Sommet de l'Innovation dans les Villes Médianes (SIVIM), Nevers

Jeudi 10 octobre 2019

Colloque FNAUT: " *Les déplacements en villes moyennes* ", dont *Villes de France* est partenaire
Programme

A l'occasion du prochain Congrès des Maires :

- Mardi 19 novembre

Réunion du réseau des Directeur de cabinet de *Villes de France*
Dans les locaux de SFR (visite des plateaux de BFM TV)

- Mercredi 20 novembre

Visite de la délégation de *Villes de France* au Salon des Maires

- Jeudi 21 novembre

Clôture du Congrès

Mercredi 11 décembre 2019

Conseil d'administration de *Villes de France*, Paris
Dans les locaux de Transdev

Mardi 21 janvier 2020

- 18h : Cérémonie des vœux de *Villes de France*, Paris
Siège de la MNT

EUROPE



Voyage d'étude à Copenhague : vers des villes vertes et innovantes !

Dans le cadre du groupe de travail Europe présidé par Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, une délégation d'élus de *Villes de France* a réalisé un voyage d'étude à Copenhague afin de s'inspirer des bonnes pratiques en matière de transitions écologiques et numériques. Les élus ont par ailleurs eu l'occasion d'échanger avec des experts locaux sur l'efficacité de la ville intelligente, sur le maintien des relations aux habitants et la place du citoyen dans les projets locaux.

Eco-quartiers et smart city

Les élus ont ainsi pu rejoindre la ville de Malmö en Suède pour découvrir l'écoquartier « *Bo01* ». A la fin des années 1980 - début des années 1990, marquée par un ralentissement économique, Malmö fait le choix de la reconversion vers le développement durable. Le quartier de Västra Hamnen est un ancien terrain délabré, la ville a décidé d'en faire en 2001 un modèle de quartier durable. Une visite de la House of Green a quant à elle permis de mieux appréhender les enjeux globaux du développement durable au Danemark et les solutions de ville intelligente développées. La délégation a également visité le quartier intelligent Nordhavn. Copenhague est parmi les villes les plus « *smarts* » du monde d'après certains classements. Depuis 2015, le projet EnergyLab Nordhavn utilise le quartier en tant que laboratoire d'énergie intelligente (électricité, chauffage, bâtiments économes, transport électrique...).

Mobilité verte

Par ailleurs, le Danemark est en avance sur le développement des véhicules électriques. La visite d'une station de bornes électriques a permis de faire le point sur l'évolution, les avantages et inconvénients de cette forme de mobilité verte. La voiture électrique comporte plusieurs avantages et un point faible : elle est économique et non polluante, mais pose la question de son autonomie. Certains modèles se réservent aux usages exclusivement urbains. EV box, filiale d'Engie, est le leader mondial de la production de stations de recharge de véhicules électriques avec 75 000 points de recharge dans plus de 55 pays.

Rencontre avec l'ambassadrice

La délégation a été reçue par l'ambassadrice de France Caroline Ferrari qui a pu évoquer les enjeux politiques du Danemark, la place des collectivités locales et les avancées danoises en termes de développement durable et intelligent. Depuis son adhésion en 1973, le Danemark se singularise au sein de l'Union européenne par quatre opt-outs (Justice et Affaires Intérieures, Euro, défense européenne et citoyenneté) et par sa proximité traditionnelle avec Londres. A la suite du référendum britannique, le nombre de Danois favorables à l'appartenance de leur pays à l'UE a toutefois augmenté. En décembre 2015, un référendum pour renoncer aux dérogations du pays en matière de justice et d'affaires intérieures et s'intégrer davantage aux politiques européennes avait été organisé et s'était traduit par une victoire du "non" (53 %). Concernant les collectivités locales, la décentralisation est plus forte au Danemark, qui se décompose en 5 régions et 98 communes, avec de vastes compétences. Elles sont au cœur du développement des politiques écologiques et numériques.

INSTITUTIONS

17:49	POUR	79	
	CONTRE	9	
	NOMBRE DE VOTANTS	111	
	SUFFRAGES EXPRIMÉS	88	
	MAJORITÉ ABSOLUE	45	
COHESION DES TERRITOIRES (scrutin public)		AGENCE NATIONALE	

L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires adoptée en lecture définitive

Hier après-midi, l'Assemblée nationale a adopté par une large majorité la proposition de loi portant création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

Partant du constat d'un besoin d'accompagnement des collectivités et de mise en cohérence, les auteurs de cette proposition de loi souhaitaient créer une structure dont la vocation serait d'accompagner les collectivités ayant de faibles moyens d'ingénierie, devant faire face à la grande complexité des procédures, accrue par la multiplicité des intervenants et des opérateurs.

La création de cette agence, soutenue par le Gouvernement, va fusionner plusieurs structures : l'essentiel du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), l'Agence du numérique et l'Etablissement public de restructuration et d'aménagement des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) ; et prévoit la possibilité de conventionnement avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

L'objectif pour ce nouvel outil qui devrait voir le jour au premier semestre 2020 sera de fédérer les moyens de l'Etat et

de ses opérateurs, de manière complémentaire avec les outils développés par les collectivités elles-mêmes, tout en simplifiant, pour les élus porteurs de projets, la manière de mobiliser ces moyens.

[La proposition de loi adoptée](#)

ENVIRONNEMENT



Annnonce de 61 nouveaux contrats de transition écologique

A l'occasion de la journée nationale des contrats de transition écologique le 9 juillet, les ministres François de Rugy et Emmanuelle Wargon ont annoncé 61 nouveaux contrats de transition écologique (CTE). Pour rappel, ces CTE consistent à co-construire avec les territoires des projets pour une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. Après une première phase d'expérimentation en 2018 sur une vingtaine de territoires diversifiés en métropole et en outre-mer, il a été décidé d'étendre la démarche. Parmi les lauréats, de nombreuses intercommunalités de taille moyenne ont été sélectionnées dont l'agglomération du Beauvaisis, le territoire de l'Albigeois, la Nièvre ligérienne, l'agglomération de Béthune- Bruay, celle de Carcassonne, du Bassin de Thau, le Pays d'Arles, le Pays de la Déodatie mais également le Pays Vesoul-Val de Saône et le Pays de Montbéliard. Mis en place à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités, les CTE sont co-construits à partir de projets locaux, grâce à la mobilisation des acteurs des territoires : collectivités, entreprises, associations, citoyens... Les projets sont accompagnés aux niveaux technique, financier et administratif, par les services de l'État, les établissements publics et les collectivités locales (départements, régions). L'État, notamment, se place dans une posture de facilitateur et mobilise de façon coordonnée ses services et les établissements publics. Signé après environ 6 mois de travail, le CTE fixe un programme d'actions opérationnelles sur 3 ou 4 ans avec des engagements précis et des objectifs de résultats.

[En savoir plus](#)

INSTITUTIONS



Enquête sur les attentes municipales des français

La seconde enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité lancée par l'Association des Maires de France en lien avec le Centre de recherches politiques de Sciences-Po (CEVIPOF) a été publiée cette semaine.

Principaux résultats qui vont dans le sens de ceux du Baromètre des territoires réalisé par *Villes de France* :

- 41 % des français disent préférer vivre dans une ville moyenne contre 14 % en métropole et 45 % à la campagne.
 - 74 % des français habitant une ville moyenne jugent Bon à Excellent l'action municipale de l'équipe sortante. L'enquête affirme, par ailleurs, que les maires sortants des villes de taille moyenne ont des projets pour l'avenir de leurs villes, sont présents sur le terrain, et utilise bien l'argent public. 58 % souhaitent que leur Maire se représente et soit réélu en 2020.
 - 71 % des français déclarent avoir confiance dans le maire de leur commune, ce qui en fait la première figure politique. Les critères avancés pour faire confiance à un maire sont à 65 % qu'il soit honnête, 45 % qu'il tienne ses promesses, et seulement 7 % qu'il soit de la même sensibilité politique.
- Concernant les priorités attendues du prochain Maire : préserver l'environnement (47%), attirer ou maintenir les services de proximité (42%), Contribuer à plus de sécurité (34%) baisser les impôts (34%), attirer des entreprises et lutter contre le chômage (30%)

[La synthèse](#)

[L'enquête complète](#)

NUMÉRIQUE



Les villes médianes tiennent leur Sommet de l'innovation à Nevers le 26 septembre

La ville et l'agglomération de Nevers, *Villes de France* et d'autres partenaires que sont Villes Internet, la mission Ecoterr et l'Adullact organisent le 26 septembre un sommet qui vise à valoriser et développer l'innovation dans les villes médianes, afin d'en faire des fers de lance de l'innovation. Sous le haut patronage du président de la République, un démonstrateur et des conférences réuniront les différents acteurs locaux. Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de l'agglomération du Beauvaisis, présidente de *Villes de France* est marraine de l'événement. Plusieurs tables-rondes renforceront les réflexions sur des enjeux clés comme l'inclusion numérique, la protection de l'environnement, la mobilité, la santé, l'éducation, la démocratie numérique ou encore le développement économique via l'innovation. Cet événement permet aux élus de découvrir des méthodes innovantes pour construire une gouvernance plus proche des concitoyens et des solutions concrètes aux problématiques terrain. La version internationale du Sommet se déroulera à Shawinigan au Québec du 13 au 15 novembre.

[En savoir plus et s'inscrire](#)

HABITAT



Création de la plateforme « Facil Habitat » de l'ANAH au service des propriétaires

Le ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, et la Présidente de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), Nathalie Appéré, ont lancé le 8 juillet dernier « *Facil Habitat* », une plateforme numérique au service des propriétaires afin de les accompagner à chaque étape de leur projet, que ce soit pour mettre en location un bien ou y réaliser des travaux. Ce portail est dédié au logement

privé, la plate-forme proposera aux particuliers de retrouver sur une seule et même plateforme :

- des fiches pédagogiques pour répondre à toutes les questions des particuliers (grandes étapes de l'achat, les aides pour financer mes travaux, la fiscalité des revenus locatifs, droits et obligations des locataires, etc.),
- des outils pratiques pour préparer leur projet (simulateur de PTZ, Denormandie, répertoire des artisans, carte interactive d'accompagnement au projet locatif) et pour devenir un propriétaire averti (calculateur de révision de loyers, vérification des dossiers de location, etc.),
- des modèles de documents pour faciliter les démarches (modèles de bail-type, quittance, formulaires de déclarations d'impôts locatifs, etc.),
- des contacts utiles vers les bons interlocuteurs.

Avec ce nouvel outil didactique, l'Anah se positionne ainsi en agrégateur des acteurs et des dispositifs de l'habitat privé, dont la rénovation énergétique, l'investissement locatif et la location solidaire. Elle permet aux particuliers de mieux connaître et de se saisir des aides auxquelles ils ont droit.

<https://www.facilhabitat.gouv.fr/>

ATTRACTIVITÉ



Les premières rencontres professionnelles de l'économie collaborative prévues le 11 septembre

Le 11 septembre 2019, se tiendront les premières rencontres professionnelles de l'économie collaborative à la mairie du 15ème arrondissement de Paris (salle des Congrès, 31 Rue Pecllet, 75015 Paris), en partenariat avec *Villes de France*, l'APVF et l'AdCF. L'économie collaborative recouvre, à la fois, des plateformes d'échanges de biens et de services entre particuliers sans recherche de profit et des plateformes d'offres commerciales. En plein essor, l'économie collaborative

tend à faire évoluer le modèle socio-économique et concurrence les activités traditionnelles. A l'heure où les finances publiques se tendent, quand les besoins en service de proximité augmentent, ces premières rencontres proposent de vous apporter des solutions innovantes dans les domaines indispensables : commerce, recyclage, gestion des déchets, ambiance des quartiers et des centres villes et tous projets d'économie collaborative - pour un

environnement plus responsable, social et sociétal sur vos territoires et pour redynamiser vos centres-villes. Seront abordés également les nouveaux moyens de financement vous permettant de réaliser ces offres d'un genre nouveau qui profiteront de la vague du développement durable. La politique de revitalisation des centres villes et des quartiers doit mobiliser tous les acteurs publics et privés concernés, autour d'une vision et d'un projet commun, qui va bien au-delà de la seule problématique commerciale. Les différentes thématiques et tables rondes proposeront (aux maires, maires adjoints, présidents et vice-présidents d'intercommunalités, directeurs généraux des services et directeurs adjoints - patrimoine, commerce, social, transports, circulation d'actifs, traitement des déchets, développement numérique) des solutions adaptées à leur ville petite et moyenne. Des élus et des experts viendront témoigner et partager leur expérience.

www.rencontresproecollaborative.com

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi